

INFORMATIONS MUNICIPALES

(Vol. 34, n° 7) 25 avril 2025



Napierville
Vivre mieux, près de tout.

PRÉSENTATION D'UNE ENTREPRISE D'ICI :100 % SUCRÉ UNE ENTREPRISE FAMILIALE AUX TALENTS SUCRÉS

La boutique 100 % sucré a bien évolué au fil des années. Depuis son rachat en 2022 par Priscillia Vachon, l'entreprise familiale a su allier tradition et innovation, offrant une large gamme de produits sucrés. Tout en mettant un accent particulier sur la qualité et l'implication locale.

Depuis toutes ces années l'adresse demeure la même en offrant une gamme de produits sucrés plus variés comme des bonbons, barbe à papa, bonbons, lyophilisés, biscuits thématiques. Au fil des saisons et à l'occasion des fêtes. La boutique se transforme pour proposer encore plus de produits et des cadeaux personnalisés.

100 % sucré encourage activement l'achat auprès des producteurs locaux québécois pour ses matières premières. Elle participe à plusieurs campagnes de financement pour des organismes. Cette entreprise est sans aucun doute à l'écoute de sa clientèle face aux nouvelles demandes et tendances.

Info en primeur !

Au cours de l'année 2025, deux projets vont voir le jour : le développement de la chocolaterie où vous pourrez confectionner vous-même vos choix de chocolat dans une boîte. et un bar à gâteaux devrait également apparaître pour garnir vous-même le gâteau de vos rêves avec des choix de garnitures et de saveurs pour tous les goûts.

Et bien d'autres choses.

Heures d'ouverture

Du mercredi au vendredi de 9 h à 17 h et le samedi de 9 h à 15 h.

Commande possible par Messenger : centpourcentsucre@outlook.com

Adresse : 470, rue Saint-Jacques, Napierville (Québec) J0J1L0



LIMITATION DE VITESSE

S'IL VOUS PLAÎT, NOUS VOUS PRIONS DE RESPECTER CES LIMITES POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS!

La limite de vitesse dans toutes les rues résidentielles sur le territoire de Napierville est de **40 km/h** (sauf les rues St Jacques et de l'Église sous juridiction provinciale, où la limite est fixée à **50 km/h**)

Par contre, la limite de vitesse est réduite à **30 km/h** aux endroits suivants:

- -Sur la rue St-Alexandre entre la rue St-Gervais et le pont Henri-Grégoire;
- -Sur la rue St-Louis;
- -Sur la rue de l'Église, en face de l'école, durant les heures scolaires
- -Sur la rue Saint-Martin entre la rue lord et la rue de l'Église.
- -Aux abords des parcs municipaux



Apprivoiser ses émotions et développer une saine estime de soi... un cadeau pour la vie

Dimanche, 27 avril 10h30
Centre communautaire au 282 rue de l'Église, Napierville

Dimanche, 27 avril 14h
Centre culturel et loisirs, 25 St-Sauveur, St-Rémi

Inscription au 450-454-0400 ou via le formulaire en ligne



Joignez-vous à Annie Beauregard M. Sc. en psychoéducation et fleuriste du cœur pour discuter de l'importance de comprendre notre monde émotionnel et comment outiller nos enfants et petits-enfants pour qu'ils puissent développer une saine estime de soi.

Des breuvages et quelques collations accompagneront la conférence ainsi que de magnifiques cadeaux offerts à chaque participant !

Toute la population est la bienvenue !!

En collaboration avec les membres de la Table Périnatalité et Petite enfance et le Réseau d'Éclaireurs du CISSMO



Grande vente de livres

À la bibliothèque de Napierville
Samedi 24 mai

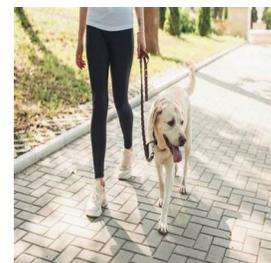
entre 10h30 et 14h

RÈGLEMENTATION POUR CHIENS EN PROMENADE

Nous tenons à vous rappeler d'apporter des sacs pour ramasser les petits cadeaux de votre chien lorsque vous faites sa promenade. Il est très désagréable pour les marcheurs de devoir éviter ces cadeaux sur le trottoir.

- De plus, nous vous rappelons qu'en vertu du règlement numéro MRC2022, il est défendu de laisser tout chien errer dans les limites de la municipalité.
- Tout chien fréquentant les rues ou places publiques permises doit être tenu en laisse par la personne qui l'accompagne ou ce chien sera alors considéré comme chien errant;
- De plus est considéré comme une nuisance et est prohibée la présence d'un animal domestique sur un terrain privé sans le consentement exprès du propriétaire ou de l'occupant de ce terrain (règlement 427 article 8);
- Quiconque contrevient audit règlement est passible d'une amende d'au moins 100 \$.

S.V.P. respectons nos concitoyens!



JOURNÉE DES PATRIOTES FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX

Veillez prendre note que les bureaux seront fermés le **lundi, 19 mai 2025**

Urgence voirie: 450-245-7210 poste 1.

S'il vous plait, laissez un message le plus explicite possible.



LA MUNICIPALITÉ DE NAPIERVILLE EST FIÈRE DE SOUTENIR LE DÉFI PISSENLITS !

Nous souhaitons informer nos citoyens que la municipalité relève le défi et retardera la tonte de ces terrains à l'exception des terrains de soccer. Alors faites comme nous! Encourageons sur notre territoire la pollinisation et protégeons les pollinisateurs en prenant des actions simples :

- 🌻 Réduction des pesticides
- 🌻 Enrichir notre milieu rural en améliorant la biodiversité
- 🌻 Report de la tonte de gazon, après la pousse des pissenlits
- 📸 Si le cœur vous en dit partagez-nous une photo de vos terrains fleuris à cbelzunces@napierville.ca



PETIT RAPPEL VENTE DE GARAGE COMMUNAUTAIRE

La prochaine vente de garage communautaire aura lieu samedi le 24 mai et dimanche le 25 mai .

Si vous désirez participer, veuillez vous inscrire **d'ici le 21 mai prochain**, en téléphonant à l'Hôtel de Ville au 450-245-7210 ou encore en transmettant vos nom, adresse et numéro de téléphone par courriel au municipalite@napierville.ca



COLLECTES DES ORDURES ET DES MATIÈRES RECYCLABLES POUR LES MOIS DE MAI, JUIN ET JUILLET 2025

Pour toutes questions relatives aux collectes, vous pouvez communiquer au 450 347-0299 poste 0 via le site web de compo Haut-Richelieu au compo.qc.ca/nous-joindre

Mai							Juin							Juillet						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3	1	2	3	4	5	6	7			1	2	3	4	5
4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	6	7	8	9	10	11	12
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	13	14	15	16	17	18	19
18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	20	21	22	23	24	25	26
25	26	27	28	29	30	31	29	30						27	28	29	30	31		

Compostage
Récupération
Déchets

🗑 Gros rebuts non valorisables

Acceptés : matelas, divan, tapis, toiles

Refusés : meuble de bois, toilette, etc.